

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 380 DU JEUDI 15 MAI 2025 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Présidentielle en Guinée

Depuis Abidjan, le Premier ministre avance la date de décembre 2025



P.3

Edito à vue d'Aigle

Les grandes annonces du PM à Abidjan

Le 1er avril dernier, le président de la transition, le général d'armée Mamadi Doumbouya, a fixé la date du référendum constitutionnel au 21 septembre prochain. Au lendemain de la publication de ce décret signé de l'actuel locataire du Palais Mohammed V, nombreux sont ceux qui ont légitimement commencé à se demander si la présidentielle et les législatives se tiendront elles aussi cette année. On en sait un peu plus sur la tenue de ces consultations électorales que les Guinéens, de tous les bords, attendent, avec impatience pour un retour apaisé à l'ordre constitutionnel...

Approche des grandes pluies P.2



Les autorités communales de Ratoma annoncent des mesures

Recensement biométrique P.4



Dr Faya Millimoune soulève des interrogations

Matoto P.3



Le DCE met fin aux internats pour les examens nationaux

Inde-Pakistan P.4

Une relation hostile

Kindia P.5

Décès du célèbre comédien Moussa Koffoé

En Marche vers le Référendum

TOUTES LES COMMUNES 15 Avril 2025 au 30 Mai 2025

AMBASSADES ET CONSULATS 30 Avril 2025 au 20 Mai 2025

Le recensement biométrique des citoyens c'est maintenant Rendez-vous dans le centre d'enrôlement le plus proche.

<https://matot.gov.gn> contact@matot.gov.gn [Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation Guinée](https://www.facebook.com/Ministere-de-l-Administration-territoriale-et-de-la-Decentralisation-Guinee) [Guinée](https://www.facebook.com/Ministere-de-l-Administration-territoriale-et-de-la-Decentralisation-Guinee)

Édito à vue d'aigle



Les grandes annonces du PM à Abidjan

Le 1er avril dernier, le président de la transition, le général d'armée Mamadi Doumbouya, a fixé la date du référendum constitutionnel au 21 septembre prochain. Au lendemain de la publication de ce décret signé de l'actuel locataire du Palais Mohammed V, nombreux sont ceux qui ont légitimement commencé à se demander si la présidentielle et les législatives se tiendront elles aussi cette année. On en sait un peu plus sur la tenue de ces consultations électorales que les Guinéens, de tous les bords, attendent, avec impatience pour un retour apaisé à l'ordre constitutionnel.

Le lundi 12 mai 2025, le Premier ministre guinéen, Amadou Oury Bah, depuis Abidjan où il s'est rendu pour faire la promotion de son pays lors de l'Africa CEO Forum organisé à Abidjan, le Premier ministre guinéen Amadou Oury Bah a annoncé la présidentielle et les législatives pour décembre 2025.

Le gouvernement procède actuellement à l'enrôlement de la population sur le fichier de l'état civil et sur le fichier électoral. Pour le locataire du Palais de la Colombe, c'est un socle pour la refondation de l'État. Et d'insister sur la concrétisation du projet minier Simandou. L'arrivée du premier train chargé de fer au port de Morebaya est prévue le 25 novembre, illustration du retour de la Guinée au premier plan. Le chef du gouvernement a également promis la fin dans les 12 mois des problèmes de production d'énergie. « Nous serons même exportateurs d'électricité si nos industries ne prennent pas tout. », a-t-il martelé. Des annonces qui interviennent à un moment où des médias privés et des acteurs sociopolitiques sont dans la tourmente, sur fond de prolifération des mouvements de soutien à la candidature de l'ancien commandant du Groupement des forces spéciales. Les groupes de médias (Espace, FIM, Djoma) sont fermés à ce jour, au grand dam de leurs employés contraints au chômage. Deux responsables du FNDC (Foniké Mengué, Mamadou Billo Bah) et un journaliste (Habib Marouane Camara) sont portés disparus. Les acteurs politiques majeurs (Pr Alpha Condé du RPG Arc-en-ciel, Cellou Dalein Diallo de l'UFDG, Sidya Touré de l'UFR) vivent hors du pays pour diverses raisons. Sans oublier les dignitaires du régime déchu poursuivis pour détournement présumé de deniers publics et qui croupissent toujours à la Maison centrale de Conakry. La présidentielle et les législatives se tiendront-elles en décembre prochain ? C'est la question que se posent tous les observateurs de la scène politique guinéenne.

Kèfina Diakité



Approche des grandes pluies

Les autorités communales de Ratoma annoncent des mesures

Comment prévenir les cas d'inondations à Conakry, surtout dans la commune de Ratoma ? La question a déjà sa réponse ici à la commune de Ratoma. Le Directeur communal de l'Assainissement et des déchets prévoit des mesures pour éviter de revivre la même situation comme par le passé. Alpha Mamadou DIALLO invite cependant les ménages à s'abonner aux PME pour faciliter la tâche à chacun. Il l'a dit dans un entretien avec votre hebdomadaire.



L'Aigleinfos : Alors que les grandes pluies s'annoncent, dites-nous, quelles sont les dispositions que vous avez prises concernant les inondations dans votre commune ?

Alpha Mamadou Diallo : Au niveau de la commune, comme on a l'habitude de le faire chaque année à l'approche des grandes pluies, nous procédons dans un premier temps à l'identification de tous les points qui font l'objet d'inondations et les points qui obstruent le passage des eaux de ruissellement mais aussi les artères principales. Donc il y a eu des points qui ont été identifiés dans les différents quartiers, surtout au niveau des artères principales. Sur la corniche déjà, c'est à ce niveau qu'on constate beaucoup d'inondations et nous avons identifié sept(7) exutoires qui doivent être complètement dégagés. Après ces exutoires, vont suivre le curage des caniveaux sur les différents axes. Donc tous ces points sont identifiés à date. D'ailleurs, il y a une réunion qui a été tenue le lundi passé et qui a réuni l'ensemble des communes de Conakry et tous les acteurs impliqués dans ce cadre-là. Donc des dispositions sont prises, les moyens vont être mis à disposition et très rapidement les actions vont commencer.

L'Aigleinfos : Les autorités ont initié un programme d'assainissement qui se tient le premier samedi de chaque mois. Dites-nous, qu'en est-il de cela dans votre juridiction ?

Alpha Mamadou Diallo : Il faut dire que c'est effectif que depuis

2022 ça a été institué, chaque premier samedi c'est une journée nationale d'assainissement et au niveau de Ratoma on ne déroge pas à la règle. Donc chaque premier samedi, nous identifions d'abord les points critiques et les points noirs dans les quartiers. Et puis à l'arrivée, nous mobilisons les acteurs, les citoyens à la base pour le dégagement et le jour-j nous envoyons les engins et on vient pour dégager les points noirs, et en même temps procédé à des actions de sensibilisation pour dire aux gens d'éviter de constituer des points. Il y a une politique territoriale qui a été lancée depuis au début de l'année. Et cette politique a permis au jour d'aujourd'hui de pouvoir abonner plus de neuf mille(9) ménages en l'espace de trois(3) mois. Donc, nous tenons à cœur la mise en œuvre de cette politique, c'est pourquoi nous travaillons d'arrache-pied pour dégager systématiquement les points noirs et curer les caniveaux. Donc, zéro point noir c'est notre objectif et l'abonnement de tous les ménages dans la commune de Ratoma.

L'Aigleinfos : Après le curage des caniveaux, est-ce qu'un comité de veille sera mis en place pour préserver ces acquis ?

Alpha Mamadou Diallo : Nous sommes dans une dynamique de mise en œuvre d'une politique territoriale qui tient en compte tous les aspects liés à la gestion des déchets. En termes de suivi et de sanction, nous avons une brigade qui est lancée depuis le 15 du mois passé et qui réussit vraiment à apporter beaucoup de changement auprès des citoyens. Tous

ceux-ci vont contribuer à maintenir la vigilance et le suivi pour ne pas que les gens continuent à déposer les ordures dans les caniveaux.

L'Aigleinfos : Les citoyens sont souvent à la base de cette situation d'insalubrité et sont les plus impactés par les conséquences. Sur ce, quel message vous avez à leur endroit ?

Alpha Mamadou Diallo : Le principe pollueur-payeur est en vigueur. À Ratoma, y a eu un arrêté qui rend l'abonnement obligatoire pour tous les ménages et qui interdit systématiquement tout rejet d'ordures sur les espaces publics et privés. Donc les citoyens doivent accepter de s'abonner aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) de pré-collecte pour éviter les maladies, éviter les cas d'inondations et tous ces dégâts, et leurs corollaires.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Alpha Mamadou Diallo, Directeur communal de l'assainissement et de la gestion des déchets de Ratoma !

Alpha Mamadou Diallo : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Lisez le journal numérique sur le site

KèfinaFasso



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018

Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com

Tél : (+224) 621 93 53 88

Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité

Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo

Rédacteur en Chef: Sékou Condé

Secrétaire Général de la Rédaction: Sammel M'Bemba

Comité de Rédaction: Sammel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub:

Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50

Imprimeur: Alseny Camara 628066445

Imprimerie: Imprimerie Lanyi

Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page: CMP-GAMS 629106363

Édité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Lisez le journal numérique sur le site

KèfinaFasso

Votre site indépendant d'information tous azimuts.



Matoto

Le DCE met fin aux internats pour les examens nationaux

Le Directeur Communal de l'Education de Matoto vient de prendre une décision qui ne va pas forcément plaire à certains encadreurs d'école. Dans une note, Sékou Kaba interdit la tenue du semi-internat et internat dans sa juridiction pour les examens nationaux session 2025. Qu'est-ce qui a motivé la première autorité éducative de cette partie de Conakry ? Eléments de réponse dans cet entretien avec votre hebdomadaire.



L'Aigleinfos : A moins d'un mois des examens nationaux, vous avez rendu publique une note dans laquelle vous interdisez les semi-internats et internats dans la commune de Matoto. Quelles sont vos motivations ?

Sékou Kaba : Mes motivations sont simples. Le candidat qui

commence son cours à 8 heures jusqu'à 18 heures, c'est suffisant pour qu'il puisse rentrer paisiblement chez lui et reprendre les leçons vues en classe. Quand il est 18H surtout ce sont les privés qui organisent les cours jusqu'à 22 H, d'autres même faisaient dormir les candidats. Si c'est le cas, l'enfant va suivre les cours mais il ne va rien retenir comme

essentiel.

L'Aigleinfos: Quelles peuvent être les conséquences de cela pour les candidats ?

Sékou Kaba: Les inconvénients sont entre autres; au-delà de 18H, ça devient une vie de débauche d'une part entre les candidats où les candidates d'autre

part entre enseignants et les élèves. Et les résultats de ça ce sont les grossesses non désirées. Certains professeurs qui ont enseigné la 6ème la 10ème ou la terminale peuvent formuler quelques sujets donnés aux élèves communément appelés les pétroles. L'enfant, au lieu qu'il révise dans son cahier, il se permet de réviser ces pétroles.

L'Aigleinfos : Quelles sont les dispositions que vous avez prises pour vérifier l'application de cette décision si toutefois elle n'est pas respectée ?

Sékou Kaba : Les établissements qui ne se plient pas, se feront fermer, c'est plus simple que ça. Mais je sais sans me tromper que mes décisions sont salutaires. Donc, les établissements publics et privés vont tous y adhérer.

L'Aigleinfos: Quel est le niveau des préparatifs des cours dans

votre commune de Matoto ?

Sékou Kaba : Les préparatifs vont très bien et vous n'êtes pas sans savoir depuis le 25 septembre 2024, on a démarré les classes. Aujourd'hui la quasi-totalité des professeurs ont fini leurs programmes. C'est les révisions et les professeurs reprennent encore du début jusqu'à la fin pour savoir qui a maîtrisé qui ne l'a pas maîtrisé, qu'est-ce qu'il faut. Donc la répétition est pédagogique pour voir réellement ce que j'ai donné pendant l'année scolaire, est-ce que les enfants ont maîtrisé.

L'Aigleinfos: Merci à vous Monsieur le Directeur Communal de l'Education de Matoto !

Sékou Kaba : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Transition CNRD

Le secteur privé apporte son soutien au président Mamadi Doumbouya

Le palais du peuple a servi de cadre le samedi 10 mai 2025 à une cérémonie organisée par le secteur privé guinéen (Confédération Générale des Entreprises de Guinée ; Chambre de commerce, d'industrie et de l'artisanat de Guinée, et la Chambre nationale d'agriculture) pour apporter son soutien.



Dans son discours de circonstance, Ansoumane Kaba "Guitier", le président de la Confédération générale des entreprises de Guinée (CGE-GUI) a laissé entendre: « Permettez-moi de citer la mise en place d'un cadre de concertation avec l'administration fiscale, notamment à travers la direction générale des impôts et la direction générale de la douane, la création d'un cadre national de concertation État-secteur privé; la révision en cours du code des investissements, l'adoption de la loi portant sur le contenu local, le renforcement de la stabilité sociale grâce à la signature du pacte de stabilité sociale entre l'État, le patronat et le syndicat des travailleurs, la participation de la CGE-GUI au projet stratégique Simandou 2040. Ces résultats, parmi d'autres, traduisent le dynamisme du dialogue public-privé et renforcent la confiance entre le

gouvernement et le secteur privé ». Pour sa part, M. Mamadou Baldé, président de la Chambre de commerce, d'industrie et de l'artisanat de Guinée, a déclaré ceci : « Au nom de toutes les composantes socioprofessionnelles du secteur privé, nous exprimons notre reconnaissance profonde et notre soutien indéfectible au chef de l'État, le général Mamadi Doumbouya. Nous sommes prêts à vous accompagner dans la poursuite de la matérialisation de votre vision au service de la Guinée et du bien-être des Guinéens » Quant à Souleymane Béréty, président de la Chambre nationale d'agriculture, il a rappelé : « Il a subventionné plus de 50 000 tonnes d'engrais, 5 000 tonnes de semences, acquis plus de 200 tracteurs et 500 charrues, formé des milliers de jeunes pour bien

les utiliser... » Présent à la cérémonie, le général Amara Camara, ministre secrétaire général de la présidence de la république a martelé: « Hier, ce sont les gouvernants qui invitaient le secteur privé, le patronat et la chambre pour leur passer des messages et leur confier des missions. Aujourd'hui, conformément à la vision et aux orientations du chef de l'État, les paradigmes ont changé. Aujourd'hui, ce sont ces trois corporations qui se regroupent pour inviter le président et reconnaître ses acquis. Nous vous en remercions. Il faut être de grands promoteurs du vivre ensemble et de la quiétude sociale, afin de briser définitivement dans notre pays les barrières de l'ethnie, de la région, de la religion et de la politique. Cela est gage du bien-vivre et de l'harmonie de notre belle Guinée. »

Mamadou Oury

Présidentielle en Guinée

Depuis Abidjan, le Premier ministre avance la date de décembre 2025

Invité ce 12 mai 2025 à faire la promotion de son pays lors de l'Africa CEO Forum organisé à Abidjan, le Premier ministre guinéen Amadou Oury Bah a confirmé un certain nombre de rendez-vous pour la fin de l'année. Et notamment la tenue de l'élection présidentielle en décembre.



Face aux investisseurs présents à l'Africa CEO Forum, le Premier ministre de Guinée a, pour la première fois, détaillé le calendrier des échéances politiques à venir. Par ces simples mots : « 21 septembre 2025, le référendum constitutionnel sera organisé. Décembre 2025, à la fois l'élection présidentielle et l'élection législative. » Actuellement, le gouvernement procède à l'enrôlement de la population sur le fichier de l'état civil et sur le fichier électoral. Un socle pour la refondation de l'État, selon le Premier ministre. Amadou Oury Bah a aussi insisté sur la concrétisation du projet minier Simandou. L'arrivée du premier train chargé de fer au port de Morebaya est prévue le 25 novembre, illustration du retour de la Guinée au premier plan, selon

le Premier ministre. Le chef du gouvernement a également promis la fin dans les 12 mois des problèmes de production d'énergie. Et il a osé : « Nous serons même exportateurs d'électricité si nos industries ne prennent pas tout. » Pas un mot, en revanche, sur les tensions très fortes que traverse la Guinée. À ce jour, on est toujours sans nouvelle des représentants de la société civile Foniké Menguè et Mamadou Billo Bah, disparus depuis des mois.

RFI

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Inde-Pakistan Une relation hostile

L'Inde et le Pakistan ont été impliqués dans quatre guerres majeures depuis leur indépendance de la Grande-Bretagne en août 1947. Ils ont également été impliqués dans des dizaines d'escarmouches et de conflits de moindre intensité.



En 1947, deux États distincts furent créés, constituant le «divorce» le plus violent de l'histoire. L'Inde, où les hindous prédominent, et le Pakistan, où les musulmans prédominent. La coexistence des deux pays a été entachée par des violences de masse et des mouvements de population, causant des blessures irréparables et une profonde suspicion mutuelle.

La guerre indo-pakistanaise de 1947-1948, également connue sous le nom de première guerre du Cachemire, opposa l'Inde et le Pakistan au sujet de l'État princier du Jammu-et-Cachemire, une région stratégiquement importante de l'Himalaya occidental, au nord de l'Inde et du Pakistan. L'Inde occupait alors environ les deux tiers de la région et le Pakistan l'autre tiers.

Il convient également de noter que la Chine contrôle une partie du Cachemire, l'Aksai Chin à l'est, depuis les années 1960.

Le Cachemire couvre une superficie de 222.200 kilomètres carrés. Environ 4 millions de personnes vivent au Cachemire sous administration pakistanaise et 13 millions au Jammu-et-Cachemire sous administration indienne.

La population de la région est

majoritairement musulmane. Le Pakistan contrôle les parties nord et ouest, à savoir l'Azad Cachemire, le Gilgit et le Baltistan, tandis que l'Inde contrôle les parties sud et sud-est, dont la vallée du Cachemire et sa plus grande ville, Srinagar, ainsi que le Jammu et le Ladakh.

Le Cachemire revêt non seulement une importance stratégique, mais aussi une profonde valeur symbolique pour l'Inde et le Pakistan, que les deux pays revendiquent dans leur intégralité.

Le Pakistan souligne que la majorité de la population du Cachemire est musulmane et le considère donc comme une extension naturelle de lui-même, tandis que l'Inde met en avant son caractère multiconfessionnel et le considère donc comme partie intégrante de celui-ci.

Le Cachemire est également devenu un élément essentiel du récit national des deux pays, rendant tout retrait politiquement difficile. L'expression «Cachemire occupé par l'Inde» domine le discours médiatique pakistanaise, tandis que les manuels scolaires pakistanaise présentent l'Inde sous un jour négatif.

Parallèlement, la région est riche en ressources hydriques, vitales pour l'agriculture du nord de l'Inde et du Pakistan. Les plus grands fleuves de la région, entre autres, prennent leur source ou traversent le Cachemire. En particulier, le fleuve Indus prend sa source au Tibet, traverse l'Inde depuis le Cachemire indien et se jette au Pakistan, constituant ain-

si l'artère principale du système hydrologique pakistanaise. Plus de 90% de l'agriculture pakistanaise dépend directement ou indirectement de ses eaux. Les eaux de l'Indus ne sont pas seulement une ressource naturelle, mais aussi un enjeu géopolitique. En 1965, la guerre éclata à nouveau entre l'Inde et le Pakistan, connue sous le nom de deuxième guerre du Cachemire, et fut une série d'escarmouches entre les forces militaires des deux pays, d'août 1965 à septembre de la même année. Les combats ont eu lieu dans cette zone territoriale, revendiquée par les deux pays, et s'inscrivaient dans la continuité des batailles qui y avaient eu lieu en 1947. Bien que la guerre n'ait duré que trois semaines, elle a été particulièrement sanglante.

La guerre indo-pakistanaise de 1971 débuta avec la guerre d'indépendance du Bangladesh, alors connu sous le nom de Pakistan oriental. Le soutien indien au mouvement d'indépendance du Bangladesh fut à l'origine de ce conflit, qui s'inscrivait dans la continuité de la guerre précédente de 1965 entre l'Inde et le Pakistan.

Le 3 décembre 1971, l'armée de l'air pakistanaise lança une frappe préventive spectaculaire contre des bases aériennes du nord de l'Inde, dans le but de détruire l'armée de l'air indienne au sol. Cette frappe entraîna l'Inde dans la guerre entre le Pakistan et le Bangladesh, qui avait déjà éclaté le 26 mars 1971 et se termina par la défaite de l'armée pa-

kistanaise le 16 décembre de la même année et l'indépendance du Bangladesh.

La guerre de Kargil a opposé le Pakistan et l'Inde dans la région de Kargil entre mai et juillet 1999. Ce conflit d'une ampleur considérable et meurtrier s'est déroulé à une altitude d'environ 5.000 mètres et dans des conditions extrêmes. Il a fait d'importantes victimes des deux côtés: on estime à environ 527 le nombre de morts parmi les soldats indiens et entre 400 et 4.000 les pertes pakistanaises.

L'Inde et le Pakistan, qui sont estimés posséder un nombre égal d'ogives nucléaires - l'Inde possède 172 ogives nucléaires et le Pakistan 170 - ont récemment été impliqués dans un nouveau conflit militaire, le conflit le plus grave entre les deux puissances nucléaires depuis deux décennies.

Le nouveau «chapitre» de tension s'est ouvert aux premières heures du mercredi 7 mai 2025, lorsque l'Inde a bombardé neuf cibles à l'intérieur du Pakistan et du Cachemire pakistanaise, en représailles au massacre du 22 avril 2025, lorsque 25 touristes indiens et un ressortissant népalais ont été assassinés par des hommes armés dans la station touristique de Pahalgam dans la vallée de Baisaram, provoquant une colère généralisée en Inde. Dès les premières heures suivant le massacre, New Delhi a accusé Islamabad de soutenir le groupe djihadiste responsable de cette attaque meurtrière, ce que le gouvernement pakistanaise a catégoriquement nié.

Après quatre jours d'affrontements acharnés à la frontière entre les deux puissances nucléaires, un accord de cessez-le-feu a été conclu le 10 mai 2025,

suite à une intense pression diplomatique américaine. Ce qui sera gratifiant s'il est consolidé et ne se révèle pas fragile.

L'Inde est cependant plus importante que le Pakistan en termes de population, de puissance économique et de puissance militaire. Sa population s'élève à 1,438 milliard d'habitants, contre 247,5 millions pour le Pakistan. Elle est également classée quatrième puissance militaire mondiale, tandis que le Pakistan est douzième. L'Inde se classe également cinquième parmi les économies les plus puissantes du monde.

Suite au tragique incident de Pahalgam, l'Inde a suspendu le traité de 1960 sur les eaux de l'Indus, qui divisait les six fleuves du bassin de l'Indus entre les deux pays. La suspension du traité par l'Inde, en guise de représailles après la violente attaque, n'est pas seulement symbolique, elle a également des conséquences matérielles.

En conclusion, je voudrais souligner avec insistance que les deux pays devraient enfin trouver une solution à leurs différends - ce qui n'est certainement pas facile - et s'engager sur la voie d'une paix durable, étant donné qu'ils sont des puissances nucléaires, et qu'une confrontation nucléaire entre eux, qui pourrait résulter d'une erreur fatale, serait absolument dévastatrice.

Isidoros Karderinis



Isidoros Karderinis est né à Athènes en 1967. Il est journaliste, correspondant étranger accrédité auprès du ministère grec des Affaires étrangères, ainsi qu'économiste, romancier et poète. Ses articles et reportages ont été publiés dans des journaux, des magazines et des sites web de 130 pays. Facebook : Karderinis Isidoros

Médias

La HAC annonce un forum sur l'avenir de la presse en Guinée

Du 19 au 21 mai 2025, un forum sur l'avenir de la presse guinéenne sera organisé par la Haute Autorité de la Communication (HAC). L'annonce a été faite à travers un communiqué rendu public le lundi 12 Mai 2025.



« La Haute Autorité de la Communication (HAC) a le plaisir d'informar la presse nationale et tous les usagers des services de l'information et de la communication qu'elle organise un «Forum sur l'avenir de la presse en Guinée». Cette rencontre de haut niveau réunira des acteurs clés du paysage médiatique guinéen ainsi que des délégations des instances de régulation des médias du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Maroc, dirigées par leurs présidents.

Ce forum constituera une plateforme d'échanges pour dresser

l'état des lieux de la presse en Guinée, relever les insuffisances et les défis et proposer des solutions appropriées.

Ce rendez-vous aura lieu du lundi 19 au Mercredi 21 Mai 2025 à l'Hôtel Palm Camayenne Conakry.

Ce Forum aboutira à des recommandations en vue d'un exercice libre mais surtout responsable du journalisme en République de Guinée.

La Haute Autorité de la Communication (HAC) compte sur la présence effective de tous les invités, des représentants des associations professionnelles de presse et du syndicat. », peut-on lire dans le communiqué de la Haute Autorité de la Communication (HAC) signé de son président, Boubacar Yacine DIALLO.

Kaba Kankoula

Recensement biométrique

Dr Faya Millimouno soulève des interrogations

Face à la presse le samedi, 10 mai 2025, au siège de son parti à Lambanyi, le président du Bloc Libéral a fait des révélations sur le programme national de recensement à vocation d'état civil. L'opposant a dénoncé la clé de répartition des kits d'enrôlement. Sachant que ce processus s'inscrit dans le cadre électoral, le leader de la CPR se demande surtout sur l'enregistrement des mineurs.



L'engouement né autour du recensement soulève des interrogations chez certains acteurs politiques. Dr Faya Lansana Millimouno reste sur sa faim sur le mode de répartition des kits de recensement dans les 33 préfectures et les 13 communes de Conakry. Il parle du favoritisme de certaines zones par rapport à d'autres.

« Pour la région administrative de

Boké, seulement 364 kits ont été alloués, soit 7 % du total. Conakry, qui devrait logiquement recevoir la plus grande part en raison de sa forte densité démographique, n'en obtient que 789, soit 15 %. À Faranah, ce sont 439 kits (8 %), tandis que Kindia bénéficie de 706 kits (14 %). La région de Kankan a reçu à elle seule 1 517 kits, soit 30 % du total national. Pourquoi une telle disproportion ? », s'interroge M'bemba Bah,

directeur de la communication du BL.

Pour la région de Labé, poursuit-il, ce sont 414 kits qui ont été attribués (8 %), contre 247 pour Mamou (4 %) et 531 pour N'Zérékoré (10 %).

L'autre interrogation de la formation dirigée par Dr Faya, concerne l'enrôlement des enfants.

«Pourquoi on recenserait pour des élections, pour des fins d'élection, des enfants de 10 ans, de 11 ans, de 12 ans, alors que la loi en Guinée est claire ? On est électeur et éligible à l'âge de 18 ans», a-t-il dénoncé.

Toutefois, il rappelle ce n'est pas nouveau en Guinée. Sous l'ère Alpha Condé, il y en a eu, selon l'opposant.

Samuel Demba. D

*Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

Kindia

Décès du célèbre comédien Moussa Koffoé

Les Guinéens ont appris lundi 12 mai 2025, avec stupéfaction, le décès du célèbre comédien Moussa Keïta, connu sous le sobriquet de Moussa Koffoé, plongeant ses proches et la Guinée tout entière dans une profonde tristesse. Il a regagné sa dernière demeure le lendemain après un symposium organisé à la place des martyrs pour lui rendre hommage.



Le jour du décès, Domani Nabé, une des épouses de Moussa Koffoé, qui l'avait accompagné à la clinique, est revenu sur les circonstances du décès de son époux. « Ce matin, nous sommes allés à l'hôpital en riant. Ils ont procédé à sa visite médicale et lui ont demandé de faire un examen général, ce que je lui ai conseillé de faire. Ils ont annoncé les frais de l'examen, que nous avons réglés. On lui a dit d'envoyer un échantillon de crachat et c'est là qu'il a commencé à vomir du sang. Finalement, il est tombé et a rendu l'âme », a expliqué à Mediaguinee Madame Keïta, en larmes.

Sa fille, Fatoumata Keïta, inconsolable, a difficilement confié quelques mots : « Nous sommes très attristés, mais nous ne pouvons que prier pour lui afin que son âme repose en paix. Nous sommes nombreux, et certains de mes frères et sœurs ne sont pas encore arrivés. »

Moussa Koffoé a été inhumé le mardi 13 mai 2025, au cimetière de Yabara, après un symposium organisé à la Place des Martyrs, où des discours et des témoignages ont été prononcés par ses proches, les autorités et les collaborateurs de cet acteur culturel guinéen. Moussa Koffoé vient allonger la liste des acteurs

culturels qui nous ont quittés ces dernières années : Mory Kanté, Kerfalla Kanté, Fatou Linsan Barry, Sow Baïla, Mama Diabaté, Ansoumane Camara "Petit Condé", Mamady Kouyaté "Kountoko", Papus Fofana, etc. Que leurs âmes reposent en paix.

Kaba Kankoula

*Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

Dr Fodé Oussou à l'AG de l'UFDG

« Se faire recenser, c'est un devoir citoyen... »

Lors de l'Assemblée Générale hebdomadaire de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) qui s'est tenue le samedi 10 mai, au siège du parti, à Conakry, Dr Fodé Oussou Fofana, vice-président du parti, a invité les militants à aller se faire recenser.



« Se faire recenser n'est pas un simple acte administratif, c'est un devoir citoyen, c'est affirmer notre existence, notre droit de vote, votre voix dans les décisions qui concernent notre avenir commun. Nous savons tous que le pouvoir du peuple passe par les urnes mais sans carte d'électeur, sans inscription sur les listes cette forme demeure nulle ».

Aux militants de l'UFDG, Dr Fodé Oussou Fofana dira ceci : « Je vous invite donc avec toutes l'énergies que vous avez, allez-y vous faire recenser. Faites-le pour vous, pour votre famille, pour votre parti l'UFDG et surtout pour notre beau pays la Guinée. Recensez vous, recensez vos épouses, demandez à vos

voisins, à vos amis, recensez tous vos enfants qui ont plus de 10 ans... Si vous n'êtes pas recensés, vous ne serez pas sur la liste électorale. Si vous n'êtes pas sur la liste électorale, vous n'allez pas voter. Si vous ne vous recensez pas, vous aurez des difficultés demain à avoir vos cartes d'identité, vous aurez des difficultés à avoir vos papiers. Recensez-vous, c'est un devoir, c'est un droit. Si vous aimez le parti, si vous voulez qu'on gagne les élections législatives, si vous voulez voir le président Cellou Dalein Diallo à la magistrature suprême, le premier devoir est de vous faire recenser ».

Mamadou Oury

Niger

Orano saisit la justice pour « arrestation arbitraire » et « détention illégale » de son directeur local

Le géant français de l'uranium a annoncé sa décision dans un communiqué publié mardi 13 mai. Huit jours après la perquisition des locaux du groupe et de ses filiales dans la capitale nigérienne, Orano, qui reste sans nouvelle de son directeur au Niger, Ibrahim Courmo, emmené à cette occasion, exprime sa « grande préoccupation ».



C'est un nouvel accroc dans une relation déjà très compliquée entre le groupe français Orano et la junte militaire au pouvoir au Niger depuis le coup d'État de juillet 2023.

Dans un communiqué publié mardi 13 mai, l'entreprise indique qu'elle a décidé de saisir le procureur de la République du Niger « pour arrestation arbitraire, détention illégale et confiscation injustifiée de matériels » en réponse aux perquisitions dans les locaux du groupe et de ses filiales - Somaïr, Cominak et Imouraren - à Niamey il y a une semaine.

À cette occasion, si du matériel informatique et des téléphones portables appartenant au personnel avaient été saisis, le di-

recteur d'Orano au Niger, Ibrahim Courmo, avait aussi et surtout été emmené par des hommes de la sécurité extérieure nigérienne. Une arrestation que la société qualifie aujourd'hui d'« arbitraire et extra judiciaire » et à la suite de laquelle elle reste sans nouvelles de son collaborateur.

« Aucune communication n'a pu être établie avec lui, et la police empêche toujours l'accès aux locaux » des filiales de l'entreprise, affirme son communiqué qui précise qu'« Orano s'indigne » de cette intervention « dont ni le cadre légal ni les motifs n'ont été établis ».

Dans ce contexte de tensions avec le Niger, Orano a déjà engagé deux procédures internationales d'arbitrage après avoir, dit-il, perdu le contrôle opérationnel de ses filiales au Niger où le groupe est actif depuis plusieurs décennies dans l'exploitation de l'uranium qui se trouve dans le nord du pays.

RFI

Kankan

Qui a offert une nouvelle voiture au fédéral de l'UFDG ?

Selon Mediaguinee, Antoine Dogbo Guilavogui, fédéral de l'UFDG à Kankan, vient de recevoir un pick-up 4x4 tout neuf. Mais de qui a-t-il reçu ce véhicule ? Des autorités actuelles ou d'un particulier ? La question alimente les débats dans la ville de Kankan Nabaya.



Le site d'information indique que depuis la publication des photos de la voiture sur les réseaux sociaux, Antoine Dogbo Guilavogui garde le silence, refusant de s'exprimer sur l'identité du donateur. Malgré ce mutisme, il y en a qui affirment que le politique influent de Kankan aurait reçu ce véhicule blanc des autorités du CNRD.

Il convient de rappeler que ce don intervient quelques jours seulement après une déclaration conjointe faite par Antoine Dogbo Guilavogui et les fédéraux de l'UFDG de Siguiri et de Kouroussa. Cette déclaration comportait plusieurs recommandations, notamment la réintégration d'Ous-

mane Gaoual Diallo dans le parti, ainsi que la désignation de Cellou Dalein Diallo comme président d'honneur de l'UFDG.

Depuis cette sortie, des interrogations persistent sur la posture réelle du fédéral de l'UFDG à Kankan. Certains observateurs parlent d'une manœuvre orchestrée par le ministre porte-parole du gouvernement, une information qu'Antoine Dogbo Guilavogui avait pourtant démentie lorsqu'un journaliste l'avait interrogé à ce sujet dans sa résidence privée. Mais pourquoi l'homme, d'ordinaire prompt à accorder des interviews, tarde-t-il cette fois à prendre la parole depuis qu'il a

reçu ce véhicule ?

Rencontré par le correspondant de Mediaguinee dans la région, le politicien s'est exprimé hors micro. Dans ses propos, il a confié attendre un entretien avec une personne dont il a préféré taire le nom avant de s'exprimer publiquement. Il a laissé entendre :

« On ne quitte jamais son porte-bonheur, ou bien ai-je tort ? Il m'a demandé d'attendre, donc patientez, je vais parler. Et ce n'est pas cette voiture qui change ma vie, j'en avais deux avant celle-ci, comme tout le monde le sait déjà. »

Interrogé à nouveau hors micro sur son appartenance à l'UFDG, Antoine Dogbo Guilavogui n'a pas mâché ses mots :

« Je suis de l'UFDG, mais de l'UFDG moderne, pas l'UFDG caduque. Le moment venu, vous comprendrez. »

Dans le sillage de cette affaire, plusieurs jeunes cadres politiques ont quitté leur parti, souvent sans expliquer clairement les raisons de leur départ. Antoine Dogbo Guilavogui viendra-t-il s'ajouter à cette liste ? C'est la question que se pose Mediaguinee.

Kéfina Diakité

Evènements du 28 septembre 2009

Le gouvernement débloque 119, 9 milliards GNF pour 334 victimes

C'est un début de soulagement pour l'ensemble des victimes des événements du 28 septembre 2009. Quinze après avoir subi la répression d'une manifestation organisée sous le CNDD dans laquelle certaines y ont perdu leurs vies et d'autres portent encore des séquelles, les victimes et parents des victimes de ces événements douloureux peuvent se sentir soulagés même si ceux qu'elles ont perdus, elles ne pourront plus les rattraper.



Pour joindre l'utile à l'agréable, le gouvernement a organisé une cérémonie en présence des avocats de ces victimes et elles-mêmes, et des magistrats pour annoncer la disponibilité de leur montant et la clé de répartition. « Cette décision, dont l'exécution commence aujourd'hui, est intervenue suite à un procès attendu pendant 13 ans par les victimes, le peuple de Guinée tout entier et la communauté internationale », a déclaré le ministre de la Justice Yaya Kairaba KABA. Cette décision fait suite à un décret pris le 26 mars 2025 annonçant la prise en charge des frais d'indemnisation des victimes par le Budget national de développement (BND). A la fin du procès, 334 victimes ont été reconnues par la justice

guinéenne. Pour les soulager, un montant total de 119,9 milliards de francs guinéens a été mobilisé pour qu'elles se le répartissent. Onze personnes sont déjà entrées en possession de leurs parts à travers des chèques. Cet acte de justice transitionnelle, est comparable aux mécanismes mis en œuvre dans d'autres pays ayant connu de graves violations des droits humains, selon le ministre. « L'État mettra tout en œuvre pour garantir la non-répétition de tels massacres sur toute l'étendue du territoire national », a-t-il conclu.

Le président de la commission a également souligné que des critères de représentation ont été fixés pour les victimes décédées

ou absentes. Une attention particulière sera portée à l'authenticité des documents d'identification fournis, afin d'éviter tout risque de fraude.

Pour garantir l'équité du processus, la commission est composée de représentants de plusieurs institutions, dont le ministère de la Justice, la Primature, le ministère de l'Économie et des Finances, ainsi que des avocats des parties civiles.

Les indemnités seront versées par chèques émis par la Banque centrale, avec une identification rigoureuse des bénéficiaires. Les victimes devront présenter une pièce d'identité, et en cas de représentation, une procuration notariée sera exigée. « Cette procédure garantit la sécurité des bénéficiaires et la traçabilité des transactions », a expliqué le président de la commission.

Cette première journée, la commission a déjà traité les dossiers de 11 victimes, dont deux ont été ajournées pour manque de documents justificatifs. Au total, ce sont 119,9 milliards de francs guinéens qui seront répartis entre les 334 victimes identifiées.

Samuel Demba. D

Kankan

Des journalistes lancent un collectif pour promouvoir les acquis du CNRD

Le Collectif des Journalistes Professionnels pour la Promotion des Acquis du CNRD (CJPPAC), a été porté sur les fonts baptismaux le samedi 10 mai 2025. Objectif : promouvoir les acquis du CNRD.



A en croire ses initiateurs, le CJPPAC se donne pour mission de promouvoir, de manière professionnelle et objective, les actions de développement entreprises par le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) depuis sa prise du pouvoir le 5 septembre 2021. Cheick Mamady Condé, le coordinateur dudit collectif précise : « Le collectif se fixe pour objectif de valoriser les actions du CNRD, mais aussi de faire remonter aux autorités les réalités vécues par les citoyens. Cela se fera à travers des reportages, des articles, des débats publics, des conférences, des immersions dans les écoles, marchés, cafés, villages reculés, etc. Il s'agira d'avoir un regard pointu et équilibré : dire ce qui est fait, ce qui doit être fait, ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, avec des preuves à l'appui », a-t-il déclaré. Selon lui, les objectifs du collec-

tif sont clairs : promouvoir les actions majeures menées par le CNRD depuis septembre 2021 ; sensibiliser les populations de la Haute-Guinée sur les réformes engagées dans les domaines socio-économiques, politiques et institutionnels ; servir de relais entre les communautés rurales et les autorités pour faire remonter les préoccupations réelles ; lutter contre la désinformation, la mésinformation et la malinformation sur les réseaux sociaux ; renforcer la communication en langues nationales pour une meilleure accessibilité ; mettre en place une plateforme multimédia (web TV, site internet) pour expliquer les impacts des réformes sur le quotidien des citoyens ; accroître la visibilité des initiatives du CNRD au niveau national et international ; offrir un espace de dialogue entre citoyens, société civile et autorités régionales ; constituer une archive multimédia documentant les acquis de la transition.

Il faut dire que cette initiative de ces journalistes de la Haute Guinée relance le débat sur l'indépendance de la presse guinéenne.

Mamadou Oury

Kenya

C'est l'indignation après les déclarations du président Ruto sur le retour des militants enlevés

Au Kenya, c'est l'indignation après les déclarations de William Ruto. Le lundi 12 mai, lors d'un point presse, le président kényan a affirmé que toutes les personnes disparues ces derniers mois dans des circonstances inexplicables, avaient rejoint leurs familles. William Ruto a en outre assuré, qu'il n'y aurait pas d'enlèvements et de disparitions forcées durant son administration. Un an après la mobilisation contre la loi de finance dont la répression policière a fait près de 60 morts et 80 disparus, ces propos passent mal.



« Nous trouvons cette déclaration inexacte et méprisante à l'égard des familles kényanes qui continuent de chercher leurs proches », écrit dans un communiqué, Vocal Africa. Cette organisation de défense des droits de l'homme publie une liste de noms de personnes toujours manquantes, dont la plupart ont disparu durant les manifestations de mai et juin 2024. « Ces noms ne représentent qu'une fraction d'un large système de répression et d'impunité », poursuit Vocal Africa. **Propos « inadmissibles »** Pour David Maraga, ancien président de la Cour suprême du

Kenya, les propos de William Ruto sont « inadmissibles, alors qu'il reste tant d'appels à la justice ». Dimanche, jour de la fête des mères, des parents de victimes de la répression du mouvement contre la loi de finance, ont publié une pétition pour demander que lumière soit faite sur le sort de leurs enfants.

Régression des libertés

« Maintenant que William Ruto reconnaît les enlèvements, écrit sur X l'opposante Martha Karua, il doit aussi reconnaître les exécutions extrajudiciaires et le rôle des forces de sécurité dans tout cela ». Le 1er mai, lors de sa revue périodique, le Kenya a été épinglé par la Commission des droits de l'homme des Nations unies, qui a dénoncé notamment les violences policières et la régression des libertés civiques.

RFI

Liberia

Richard Koon élu président de la Chambre des représentants

En remplacement de Jonathan Fonati Koffa démissionnaire, la Chambre des représentants du Liberia a élu Richard Koon à sa présidence, ce mardi 13 mai, par 43 voix contre 26 pour son rival Musa Bility. Son élection met fin à une impasse institutionnelle de plusieurs mois marquée par des divisions internes, des sessions boycottées et même l'incendie du Parlement, au mois de décembre dernier.



C'est un tournant politique au Liberia. Mardi 13 mai, Richard Koon a été désigné à la présidence de la Chambre des représentants en remplacement de Jonathan Fonati Koffa qui avait démissionné de cette fonction la veille, mettant fin à plusieurs mois d'impasse institutionnelle dans le pays. Et cette fois-ci, l'heureux élu a réussi son coup, contrairement à sa première tentative, en novembre dernier, qui avait conduit Jonathan Fonati Koffa à refuser de démissionner, ce qui avait provoqué un blocage de la situation pendant plusieurs mois. L'élection de Richard Koon avait alors suscité de vives critiques, mêlant soupçons d'irrégularités

et accusation de parachutage par les 47 élus du bloc majoritaire.

Élu cette fois avec 43 voix, Richard Koon a recueilli 17 voix de plus que son concurrent Musa Bility au cours d'un processus jugé légal et transparent et salué par les analystes comme un retour à l'ordre constitutionnel, au terme de plusieurs mois d'un bras de fer qui avait plongé l'Assemblée dans une grave crise.

« Vrai contre-pouvoir ou simple tampon de validation des décisions présidentielles ? »

À l'issue de ce vote toutefois, le défi, pour lui, reste de taille, d'une part parce qu'il ne dispose pas d'une majorité absolue et devra donc composer avec une Chambre divisée, de l'autre parce qu'il doit déjà compter avec de nombreuses critiques concernant sa capacité à défendre l'indépendance de l'institution face à l'exécutif en raison de sa proximité avec le président Joseph Boakai. L'opposition redoute en effet que l'Assemblée ne sorte affaiblie de son élection, à l'image du dépu-

té Yekeh Kolubah qui a d'ores et déjà annoncé qu'il refusait de reconnaître la légitimité du nouveau président.

« La vraie question, c'est de savoir s'il y aura un réel contre-pouvoir, car Richard Koon est issu du parti présidentiel. Il a obtenu une majorité lors du vote, mais sans le soutien du bloc minoritaire et ne dispose donc pas d'une majorité solide pour gouverner seul », résume ainsi l'analyste libérien Abdullah Kiatamba qui conclut : « Koon va devoir faire ses preuves. Comment va-t-il [...] gagner la confiance de ses collègues ? Sur les grands dossiers comme les dépenses publiques, l'éducation, la santé ou les hausses de salaires injustifiées, où placera-t-il le curseur ? Sera-t-il capable de s'opposer à l'exécutif face à une décision impopulaire ? C'est là tout l'enjeu : le président de l'Assemblée sera-t-il un vrai contre-pouvoir ou simplement un tampon chargé de valider les décisions du chef de l'État ? Cela reste à voir ».

RFI

PN RAVEC

Le gouvernement à l'intérieur du pays pour appuyer les administrateurs et élus locaux

A Kankan, le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, Mory Condé, a rencontré, dimanche 27 avril 2025, les administrateurs territoriaux et responsables locaux de la région, pour s'enquérir des réalités du terrain et de l'état d'avancement du processus de recensement en cours lancé, depuis le 15 avril 2025, sur toute l'étendue du territoire national.



Dans son intervention, Mory Condé a précisé que : « L'ensemble des membres du gouvernement, sur instruction du Chef de l'État, sont déployés en immersion à l'intérieur du pays pour appuyer les efforts de

mobilitation des administrateurs territoriaux et des élus locaux dans le cadre du recensement en cours, qui doit durer 45 jours.

Cette mission à Kankan a pour objectif, d'écouter d'abord Monsieur le Gouverneur et l'ensemble de ses cadres sur les difficultés rencontrées par les citoyens dans le processus de recensement, afin de faire remonter ces préoccupations au ministre de l'Administration du Territoire pour trouver des solutions appropriées.

Ensuite, visiter les sites de recensement pour comprendre davantage les défis auxquels sont confrontés les

citoyens et identifier des solutions locales. Les problèmes qui ne pourront pas être résolus localement seront transmis à la coordination nationale. Enfin, cette mission vise à contribuer à la mobilisation des citoyens pour qu'ils se fassent recenser et soient inscrits dans le registre des personnes physiques.

Le recensement en cours ne poursuit pas uniquement un objectif électoral. « Il permettra également à l'État et aux citoyens de mieux faire face à plusieurs défis sociaux, économiques et sécuritaires dans notre pays », a-t-il précisé.

Pour sa part, le gouverneur de

Kankan, Colonel Moussa Condé, a invité les citoyens à se faire recenser : « Je demande à tout le monde de se faire recenser, ce n'est pas seulement pour une raison politique mais pour faciliter l'accès au dossier.

Ceux qui pensent que la date va être repoussée, ce n'est pas vrai. Il est mieux de vous faire recenser maintenant », explique le Col. Moussa Condé.

À travers cette initiative, les autorités de la transition réaffirment leur engagement à conduire un processus inclusif, transparent et bénéfique pour l'ensemble de la population guinéenne.

A Boké, le Ministre directeur de Cabinet de la Primature, M. Mohamed Lamine SySavané, a poursuivi sa tournée d'information et de sensibilisation dans les sous-préfectures de Kanfarandé et Dabiss dont les populations ont manifesté lundi, 28 avril 2025, leur adhésion totale au projet de Recensement administratif à vocation d'Etat civil (PN-RAVEC) lancé, depuis le 15 avril 2025.

Au compte de ce périple, les habitants de Kanfarandé et Dabiss se sont massivement mobilisés pour prouver au Ministre Savané qu'ils soutiennent les idéaux du président MamadiDoumbouya.



Dans ces deux localités visitées, le Ministre a transmis les messages de félicitations et de remerciements des fils de la Basse Côte, aux populations pour avoir participé à la marche de soutien aux acquis du Comité National pour le Rassemblement et le développement (CNRD). Il a, en outre, prodigué d'utiles conseils liés entre autres, au Recensement effectif de

tous les citoyens des différentes collectivités locales de la préfecture de Boké.

Il est à préciser qu'à la première Mosquée de Kanfarandé, construite en 1922, les religieux ont procédé à la lecture du Saint Coran et imploré la grâce divine pour la réussite de la Transition en Guinée.

Dans son allocution, le président de la délégation spéciale de Kanfarandé, GassimouCamara, a réaffirmé l'engagement de ses populations à se faire recenser pour bénéficier des avantages de la gouvernance du Général MamadiDoumbouya. S'exprimant dans la même dynamique, le préfet Colonel Alsény Camara exhorte les citoyens à se procurer les copies d'extraits de naissance

afin de pouvoir s'enrôler pour participer au développement de la Guinée. Pour leur part, les populations de la sous-préfecture de Dabiss se sont aussi engagées de se conformer aux consignes édictées par les autorités locales.

En réponse aux différentes interventions, le Ministre Savané a félicité les habitants de la qualité de l'ensemble des contrées visitées. Avant de procéder à une large sensibilisation de ses frères et sœurs des sous-préfectures de Kanfarandé et Dabiss sur l'obtention d'actes légaux.

Partout, il s'est réjoui de la qualité des rapports socio-administratifs entre les autorités sous-préfectorales des collectivités locales traversées.



De son côté, le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Bah Oury, accompagné des autorités administratives, s'est rendu au centre d'enrôlement de Sambailo dans la préfecture de Koundara pour s'enquérir du bon déroulement des opérations de recensement dans cette localité.

Sur place, le Superviseur du Centre, M. Ousmane Baldé, a indiqué que les opérations se déroulent normalement et respectent les délais prévus. Il a toutefois signalé quelques difficultés, notamment le manque de documents pour certains citoyens et les retards constatés chez une minorité d'entre eux.

Face à cette situation, le Chef du Gouvernement a invité les communautés à se mobiliser massivement pour se faire recenser dans les délais impartis, rappelant que cette opération est déterminante pour le développement et la bonne gouvernance du pays.

Quant au Ministre de l'Information et de la Communication, Fana Soumah, il était en séjour de travail dans la préfecture de Fria dans le cadre de cette même campagne de sensibilisation

axée sur le recensement biométrique des populations de Sombory.

Par ailleurs, Horé Para, Bangui-Sôdjôrè et Baguinet centre sont les premières localités touchées par

tuites grâce au soutien du Président MamadiDoumbouya, qui a rendu effectif cette opération », a précisé M. le ministre de l'Information et de la Communication.

« Le kit de recensement est mobile, et le processus d'enrôlement va toucher toutes les sous-préfectures », a indiqué le préfet de Fria dans son intervention.

Les sages et autorités locales ont à leur tour promis de faire une large sensibilisation.

Ils ont aussi demandé à la délégation ministérielle, de les aider auprès du président MamadiDoumbouya chef de l'État à avoir les infrastructures de bases.

Le ministre de l'Information et de la Communication émissaire du gouvernement à Fria, a invité les différentes populations à se faire recenser dans le délai imparti.



A Gueckédou, le préfet Colonel FahindoNikavogui, a lancé le recensement officiel des activités de l'enrôlement biométrique vendredi, 18 avril 2025, dans la commune urbaine de cette région. Ce lancement a eu lieu au quartier Sokoro, sous la présidence du préfet Colonel FahindoNikavogui, en présence des autorités préfectorales et communales.

Le préfet a, dans son discours, signalé que cette activité importante est dirigée par le MATD à travers la Direction nationale des affaires politiques et de l'administration électorale avec

le Programme National de Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil (PN-RAVEC). Il a remercié le chef de l'Etat, chef suprême des armées, le Général MamadiDoumbouya et son gouvernement, pour les nombreux efforts consentis pour doter gratuitement chaque citoyen d'une carte d'identité nationale biométrique afin de jouir pleinement de son devoir civique.

De son côté, M. Alpha Mamadou Baldé, coordinateur préfectoral du PN-RAVEC, a demandé aux citoyens de se munir des documents nécessaires pour se faire enrôler sans le moindre souci, notamment un extrait d'acte de naissance biométrique, un jugement supplétif transcrit à la commune et un certificat de nationalité.

La cérémonie de lancement a pris fin par l'enrôlement du préfet Colonel FahindoNikavogui.



cette activité. Fana Soumah, en compagnie du préfet de Fria, a expliqué aux habitants de ces zones, l'intérêt et les avan-

tages du recensement pour l'obtention des documents administratifs.

« L'obtention du jugement supplétif et la carte d'identité nationale sont gra-



A Kindia, le préfet Colonel Abdel Kader Mengué Camara a donné le ton des opérations de recensement biométrique de la population le 17 avril 2025 dans plusieurs localités de la préfecture. Cette initiative d'envergure nationale, pilotée localement par la Direction préfectorale des affaires politiques et de l'administration électorale, vise à constituer le Registre national des personnes physiques ainsi qu'un fichier électoral biométrique fiable en prélude à l'organisation des échéances électorales. Le lancement de ce processus s'est fait en présence des autorités locales, notamment le préfet, Colonel Abdel Kader Mengué Camara, et le président de la délégation spéciale

de la commune urbaine de Kindia, El hadj Django Cissé, tous les deux parmi les premiers citoyens enrôlés à cette occasion. Leur présence se veut symbolique, mais aussi mobilisatrice pour la réussite de l'opération à Kindia : « Aujourd'hui, nous procédons au lancement de l'enrôlement des populations de la préfecture de Kindia. C'est un réel plaisir en tant que préfet d'être le premier citoyen à être enrôlé. Nous demandons à la population de venir massivement se faire recenser, car se faire enrôler, c'est affirmer son appartenance à la nation. Ce recensement concerne tous les citoyens âgés de 10 ans et plus, et il comporte de nombreux avantages », a expliqué le préfet de Kindia, juste après son enrôlement au quartier Manquepas TP.

À Sarakoleah, c'est le président de la délégation spéciale, El hadj Django Cissé, qui a donné l'exemple. Pour lui, cette opération est bien plus qu'un simple recensement : C'est une étape clé pour une gouvernance efficace. « Ce projet est une innovation qui va dans l'intérêt des citoyens.

Il nous permettra de connaître le nombre réel de la population guinéenne. Cela aura un impact direct sur les prochaines élections, pour qu'elles soient transparentes, acceptées de tous, et organisées dans la paix et la quiétude », a-t-il déclaré.

Le processus est encadré par le Programme National de Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil (PN-RAVEC), qui supervise le bon déroulement des activités sur le terrain. Fatoumata Bangoura, coordinatrice régionale du PN-RAVEC, a salué l'engagement des autorités locales et exprimé sa reconnaissance aux plus hautes instances de l'État. « Je remercie le Général MamadiDoumbouya pour ce projet ambitieux. Depuis la formation des agents recenseurs jusqu'au lancement des opérations, tout se passe bien. Nous avons bénéficié d'un fort appui des autorités locales, et maintenant, j'appelle toute la population à répondre massivement à cet appel citoyen », a-t-elle exhorté.

Cette opération, qui touche les couches de la population à partir de

10 ans, marque une étape cruciale dans la construction d'un système d'identification moderne et transparent en Guinée. Elle représente également un socle essentiel pour des élections crédibles et pour la mise en place de politiques publiques adaptées aux réalités démographiques du pays.



A Kouroussa, le préfet, Colonel Idrissa Camara, muni de son extrait de naissance et accompagné par une forte délégation civilo-militaire, a procédé mercredi, 23 avril à la même opération.

Dans cette localité, les citoyens du secteur Plateau, au quartier Doula, ont massivement répondu à l'appel. « Nous remercions vivement le pré-

sident de la République, le chef de l'Etat et son premier ministre, chef du gouvernement, pour le souci qu'ils ont pour la population. Face à cet acte hautement symbolique, la population de Kouroussa a compris le bien-fondé de ce recensement. Il est important de rappeler qu'il n'est pas seulement lié au vote, bien au-delà. La particularité de ce présent recensement, est que chaque citoyen enrôlé aura un numéro identifiant sécurisé et qui restera avec lui à vie », explique le préfet, Colonel Idrissa Camara Namory Traoré.

Pour sa part, le Coordinateur préfectoral du PN-RAVEC, invite la population à se procurer les documents juridiques notamment l'extrait de naissance, le jugement supplétif pour se faire recenser facilement : « Nous remercions les autorités à tous les niveaux et réitérons notre engagement de mener à bien le processus de recensement. Nous invitons également les citoyens à sortir massivement pour se faire enrôler », a-t-il conclu.



En Marche vers le Référendum

Le **recensement biométrique** des citoyens c'est maintenant
Rendez-vous dans le **centre d'enrôlement le plus proche.**

TOUTES LES COMMUNES

15 **Avril** 2025
au
30 **Mai** 2025

AMBASSADES ET CONSULATS

30 **Avril** 2025
au
20 **Mai** 2025



<https://matd.gov.gn>



contact@matd.gov.gn



Ministère de l'Administration
du Territoire et la Décentralisation Guinée

Guinée